

Séance du 29 mars 2018

Présents	GIRAUD Marc : Maire BONHOMME Virginie, BOUCHET Michel, BOYER Véronique, BRUN Jocelyne, CHANAL Fernand, IGLESIAS Carmen, EXBRAYAT Aurélie, FILHOL Dominique, LAGER Joëlle, LAURENT Monique,
Absents	ARNAUD Florian, LAMADON Sébastien, MALEYSON Xavier, REYMOND Roland

En préambule, il est précisé qu'après entretien avec le percepteur, la situation budgétaire de la commune s'améliore et la dette s'est amenuisée grâce à une gestion maîtrisée : elle est passée de 1700€/habitant à 1019€/habitant.

1 – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF et du BUDGET :

Le compte administratif et le budget ont été votés à l'unanimité.

2 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITIONS :

Les taux d'impositions restent inchangés en ce qui concerne la commune.

3 – LOCATION APPARTEMENT :

Après travaux de réaménagement, le locataire a pu réintégrer le local.

4 – PROTECTION SOCIALE DES AGENTS :

Les collectivités territoriales doivent participer au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents. Les membres du conseil sont favorables à l'unanimité afin que le Centre de Gestion procède à la mise en concurrence avec les organismes habilités afin de conclure une convention de participation.

5 – QUESTION DIVERSES :

1- Travaux :

- Route de PALHAIRES : les travaux de préparation ont commencé en vue de la mise en place d'une couche d'enrobé prévue à l'automne.
- RD 43 traversée de COMBRIOL une étude a été réalisée en vue de la mise en place de 2 ralentisseurs « type dos d'âne plateau » afin d'améliorer la sécurité routière, il est également prévu l'achat d'un radar pédagogique.

2 – Feux d'artifice :

Les feux d'artifices sont envisagés on devra choisir l'entreprise.

Prochain conseil le 4 mai 2018